



## IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

### FRAIS SCOLAIRES 2018-2019 2<sup>e</sup> CYCLE - 3<sup>e</sup> ANNÉE

Chers parents,

Afin d'acquitter les frais scolaires de votre enfant pour l'année 2018-2019 vous pourrez vous présenter à l'école aux dates suivantes :

**16-17 août 2018**  
**8 h 30 à 11 h 15**  
**12 h 30 à 15 h 00**

Cette façon de procéder nous facilite la tâche et est plus sécuritaire pour vous car votre enfant n'aura pas à faire le transport d'argent (perte, vol, etc.).

#### Voici les coûts à défrayer :

Agenda scolaire	8,00\$
Caméléon (A et B) (3 <sup>e</sup> )	16,55\$
Texto (3 <sup>e</sup> )	9,32\$
Anglais	17,13\$
Reprographies :	
• Mon cahier de devoirs - 3	7,00\$
• Mon carnet d'études - 3	7,00\$
Contribution volontaire :	13,00\$
2 spectacles à la Maison de la Culture Mercier (spectacle)	
<b><u>TOTAL À PAYER :</u></b>	<b><u>78,00\$</u></b>

**Vous pouvez libeller votre chèque au nom de l'école Boucher-De La Bruère en le datant d'une des dates ci-haut mentionnées. Vous pouvez également payer en argent comptant en vous assurant d'avoir le montant exact.**

Veillez prendre note que pendant l'année scolaire, des activités et sorties éducatives pourront être organisées, telles que des visites au musée, dans des parcs-nature, etc. et des frais pour ces sorties pourront être exigés.

Nous vous remercions de votre collaboration.

François Devoyau  
Directeur

